

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE LA REUNION

ESPACE DE FONCTIONNALITE / ZONE HUMIDE

Nom	Coteau Kerveguen
Situation Géographique	Commune de Saint Benoît
Typologie	Pelouses humides altimontaines ; Fétuquaies
Année de réalisation de l'inventaire	2009
Rédacteur : Nom	Marie LACOSTE

DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE

Critères de délimitation de la zone humide

<input type="checkbox"/> Hydrologie (niveaux d'eau, crues, zones d'inondation, fluctuation de la nappe)	<input checked="" type="checkbox"/> Répartition et agencement spatial des habitats (types de milieux)
<input checked="" type="checkbox"/> Présence de sols hydromorphes	<input type="checkbox"/> Fonctionnement écologique (espace nécessaire à la biologie des espèces : connexions biologiques, relations entre écosystèmes)
<input checked="" type="checkbox"/> Présence d'une végétation hydrophyte	<input type="checkbox"/> Autres (préciser) :
<input checked="" type="checkbox"/> Périodicité des inondations ou saturation du sol en eau	
<input type="checkbox"/> Occupation des terres (limite entre les espaces naturels et les milieux anthropisés)	

Commentaires : Zones humides délimitées selon l'agencement spatial des habitats, et avec la combinaison des 2 critères de délimitation, sols hydromorphes et espèces végétales indicatrices de zones humides

Critères de délimitation de l'espace de fonctionnalité

Agrégation des zones humides identifiées, avec un fonctionnement écologique similaire, au sein d'un même bassin versant, et d'une même commune

DESCRIPTION DE LA ZONE HUMIDE

DESCRIPTION DES MILIEUX DE LA ZONE HUMIDE

Superficie du site :	80 ha environ
Surface occupée par des milieux humides (ha ou %) :	8.7 ha environ
Principaux types de milieux humides :	Pelouses humides altimontaines, jonchaies, rynchosporaies
Code Corine Biotope Réunion le plus proche :	39.431 prairies humides d'altitude (Réunion)

DESCRIPTION DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

Superficie :	79, 83 ha
Description des milieux :	Pelouses humides altimontaines, insérés au sein de fourrés altimontains (groupements à <i>Stoebe passerinoides</i> et groupements à <i>Erica reunionnensis</i>)

BASSIN VERSANT DE LA ZONE HUMIDE

Nom du bassin versant : Bassin de la Rivière des Marsouins (Planèzes de l'Est) (cf. BD Carthage)

Climat (classes de climat) : Climat frais et humide de hautes altitudes (cf. atlas thématique et régional)
Zone pluvieuse (P2) : 2.2 < pluie < 3 m/an (cf atlas météo)

Météo (station de météo de référence) : 458 Piton Maïdo pour la pluviométrie ; 621 Commerson pour les températures (cf. atlas météo)

Hydrologie (régime) : Régime pluvial sub-tropical

Occupation des sols / Activités dominantes

Milieu naturel dominant
Sentiers de randonnées

USAGES

Activités humaines	Facteurs influençant l'évolution de la zone	Nature de l'influence
Randonnées pédestres	Piétinement expansion des espèces exotiques envahissantes (<i>Anthoxantum odoratum...</i>)	Directe <input checked="" type="checkbox"/> Indirecte <input type="checkbox"/>

INTERETS FONCTIONNELS ET PATRIMONIAUX

FONCTIONNEMENT DE LA ZONE HUMIDE

Régime hydrique

Entrée d'eau : Mer/océan phréatique Cours d'eau Eaux de crues Nappe
 Source Pluies Artificielle

et permanence d'entrée d'eau : Permanente Saisonnière Temporaire/intermittente

Indiquer les noms (toponymie) des entrées d'eau : Tête de Bassin versant ; Entrées d'eau principales, les pluies, avec ou sans ruissellement par talwegs préférentiels

Sortie d'eau : Aucune Permanente Intermittente Artificielle

Indiquer les noms (toponymie) des exutoires : Exutoires des zones humides peu marquées, espace de fonctionnalité traversé par de nombreux talwegs et cours d'eau intermittents non nommés vers Bras Chanson et Rivière des Marsouins

Inondabilité : Jamais inondé Exceptionnellement inondé Régulièrement inondé
 Toujours inondé

Connexion de la zone par rapport aux entrées et sorties d'eau (symbolisées par une flèche)

Connexion de la zone dans son environnement

Diagnostic fonctionnel :

Nombreuses pelouses humides insérées en mosaïque dans une matrice de fourrés altimontains plus ou moins fermés
Voie de recharge du bassin versant de la Rivière des Marsouins

Principal facteur d'influence : **Météorologie : régime des précipitations**

FONCTIONS ECOLOGIQUES ET VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Lister les diverses fonctions du milieu :

Hydrologie : recharge des nappes
Hydrobiologie: Reproduction des insectes aquatiques
Ecologie : Réservoir de diversité biologique (flore, avifaune, entomofaune, herpétofaune)
Tourisme vert : sentiers de randonnée pédestre

Principal facteur d'influence : **Fréquentation (piétinement / déchets / insertion d'espèces envahissantes dans le milieu)**

INTERET PATRIMONIAL

Principaux facteurs d'intérêt (faune, flore)

Intérêt hydrobiologique : à compléter
Intérêt floristique important (habitats d'importance patrimoniale, n'existant pas ailleurs dans les Mascareignes)
Intérêt faunistique : à compléter ; important d'après la bibliographie

Principal facteur d'influence : **Piétinement
Invasions biologiques**

STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

REGIME FONCIER

Lister les principaux régimes fonciers :

Régime forestier départemento-domanial (Forêt départemento-domaniale de Bébour), Cœur du Parc National de la Réunion

GESTION

Plan de gestion élaboré OUI NON

Date de réalisation : **16/11/2004** Date de mise en œuvre : **en attente de l'arrêté préfectoral**

Objectifs du plan de gestion :

Bébour 2004/2013 en attente de l'arrêté préfectoral

Gestionnaire du site :

Office National des Forêts (ONF)

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS

Lister les moyens existants, en projet ou susceptibles d'être utilisés : Contrats de rivières, SAGE, programmes Life ...

Outils réglementaires de gestion du site : Code forestier (exploitation forestière et pâturage) / Code rural et Code de l'environnement (protection des milieux aquatiques)

Documents de planification : Schéma d'Aménagement Régional / Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Réunion / Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Est/ Parc National de la Réunion

Moyens de surveillance existants : Office National des Forêts / Brigade de la Nature de l'Océan Indien / Parc National de la Réunion

INVENTAIRES

Lister les inventaires : ZNIEFF, Directive Habitats, Directive Oiseaux, Convention de Ramsar ...

ZNIEFF type I n°0001 0002 : Plaine des Salazes

PROTECTION

Lister les mesures de protection :

Cœur du Parc National de la Réunion

ÉVALUATION GENERALE DE LA ZONE HUMIDE

Fonctions et valeurs majeures (hydrologiques, écologiques, socio-économiques)

Contribue à l'alimentation du complexe aquifère
Contribue à la diversité des milieux altimontains

Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats ...)

Participation à la diversité des habitats et des espèces du secteur
Habitats endémiques de la Réunion

Bilan des menaces et des facteurs influençant la zone humide (Etat de conservation de la zone, menaces, tendances évolutives)

Etat de conservation de la zone : Milieu bien préservé (forte proportion d'espèces et d'habitats indigènes/endémiques)
Menaces : piétinement bovin et humain / envahissement par les plantes introduites
Tendance évolutive : banalisation du milieu du fait de l'envahissement par les espèces exotiques

Orientations d'action

Sensibiliser les usagers du site sur les conséquences des invasions biologiques

DONNEES GENERALES

Pièces jointes

Inventaires flore terrestre et aquatique
Plan de situation et photographies

Diagnostic fonctionnel :	Département La Réunion	Commune(s) Saint Benoît	Code INSEE 97410
--------------------------	---------------------------	----------------------------	---------------------

Coordonnées Universal Transverse Mercator		Altitude (en m)	Superficie (en ha)
X 345 250	Y 7 662 560	2 180	80 environ (espace fonctionnel) 7 ha (zones humides)

Référence carte IGN (1/25000) : 4405 RT Saint Pierre

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE LA REUNION

PRISES DE VUES

Coteau Kerveguen



▲ *Erica galioides* dominant

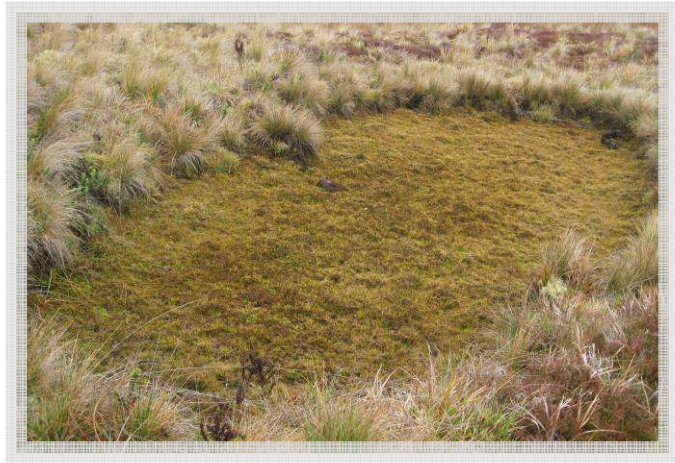


▲ Pelouse envahie par la Flouve odorante aux abords du sentier



▲ Distribution des communautés selon un gradient de tolérance à la submersion

Crédit photo : CBNM



▲ *Mare d'altitude asséchée temporairement, du fait de la saison*



▲ *Talweg préférentiel d'écoulement des eaux*



▲ *Pelouse à Festuca borbonica*

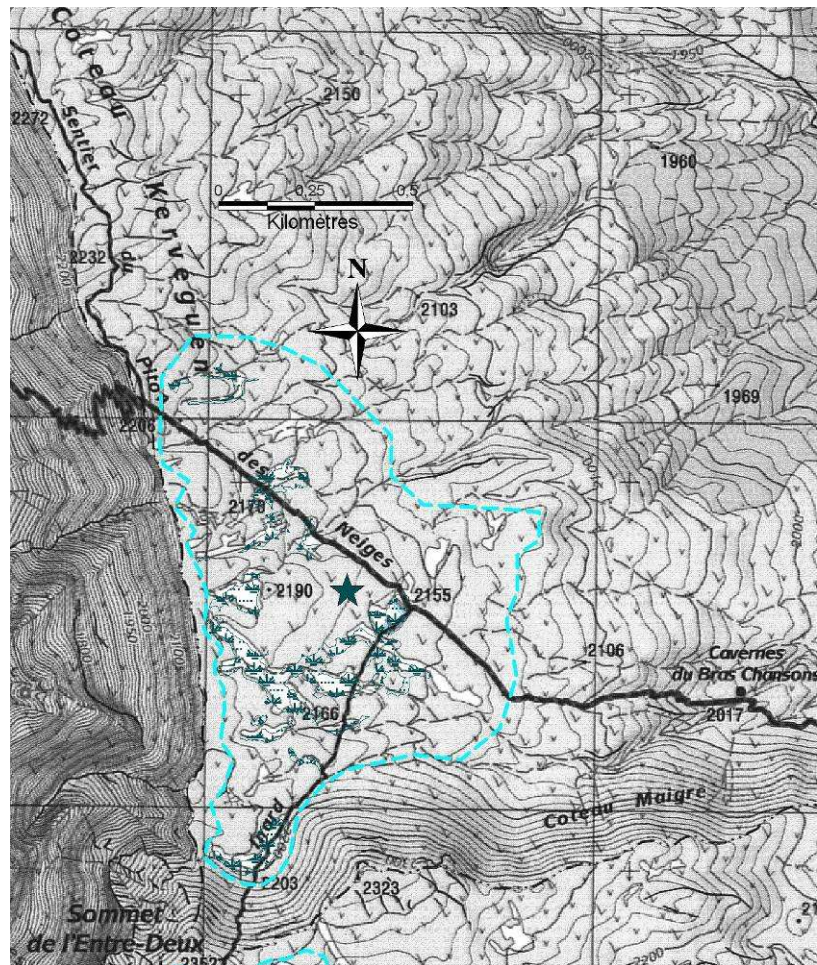
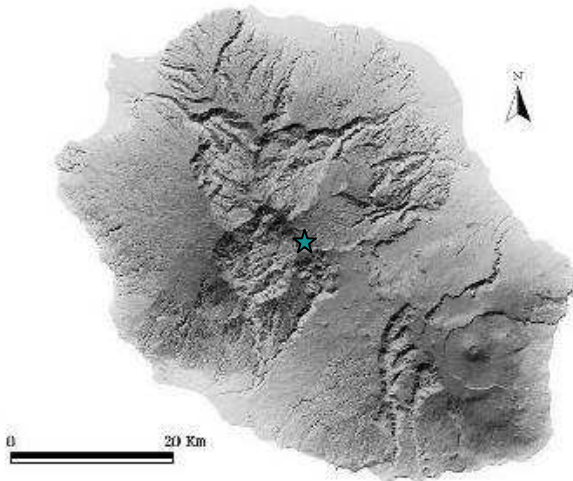


▲ *Huperzia saururus, espèce indigène à très haute valeur patrimoniale, exceptionnelle à la Réunion*

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE LA REUNION

PLAN DE SITUATION

Coteau Kerveguen



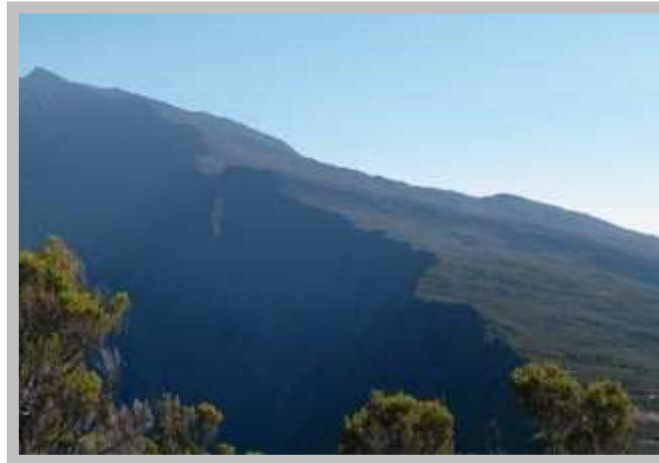
D'après carte IGN 1/25000

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE LA REUNION

INVENTAIRE FLORISTIQUE

Coteau Kerveguen

- Le Coteau Kerveguen tient son nom d'un comte français du XIX^{ème} siècle Gabriel Le Coat de Kerveguen, qui fut un grand propriétaire terrien du sud-ouest de l'île.
- Le Coteau Kerveguen, situé au nord ouest de la commune de Saint Benoît, est une planète inclinée vers le sud est surplombant le Cirque de Cilaos. Il est traversé par le sentier Jacky Nard depuis l'Entre-Deux et le sentier du Piton des Neiges depuis Bébour et la Caverne du Bras Chanson.
- Situé au sein de l'étage altimontain, le Coteau Kerveguen se caractérise physionomiquement par des fourrés éricoïdes d'altitude, au sein desquels viennent se nicher des pelouses humides altimontaines à *Erica galioides* ainsi que des Fétuquaies.



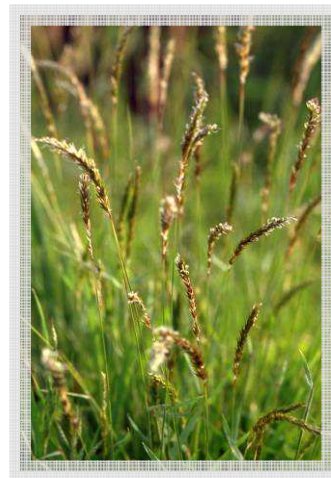
▲ vue depuis le Sommet de l'Entre-Deux



▲ vue depuis la Plaine des Cafres

- Pelouses humides altimontaines : ces pelouses représentent une synusie herbacée originale pour ces hautes altitudes ; se développant en taches dispersées et de faibles étendues, elles rompent la monotonie des fourrés éricoïdes entre 1800 et 2400m. Deux conditions semblent présider à leur établissement : un substrat finement divisé (cendres, lapillis, particules de desquamation des laves, ...) et un drainage médiocre ou nul. Ce sont donc des pelouses édaphiques dont les conditions d'installation expliquent la discontinuité et la localisation en taches éparses dans des couloirs à faible déclivité, sur des dalles basaltiques planes ou un peu en cuvette où ont pu s'accumuler des matériaux pyroclastiques fins et des débris apportés par le ruissellement.
- Sur le plan floristique, ces pelouses sont caractérisées d'une part par le Thym marron (*Erica galioides*), avec le Petit velour blanc (*Helichrysum arnicoides*), et d'autre part par deux Poacées (*Festuca borbonica* et *Ischaemum koleostachis*). La strate muscinale est relativement bien développée, avec des Sphaignes et plusieurs espèces de Mousses. Au-delà de *Helichrysum arnicoides*, les espèces indicatrices de zones humides observées dans ces pelouses sont principalement *Isolepis fluitans*, *Laurembergia veronicifolia*, *Lycopodiella caroliniana*, *Rhynchospora rugosa*, *Eriocaulon striatum*...
- Au-delà des pelouses humides, ont pu être observées sur le Coteau Kerveguen des jonchaies, le long des talwegs préférentiels d'écoulement de l'eau, avec des conditions édaphiques particulières, telle une importante accumulation de fines conduisant au colmatage des horizons supérieurs. L'espèce caractéristique est alors le jonc (*Juncus effusus*) largement dominant alors, et accompagné ponctuellement de *Laurembergia veronicifolia*, *Centella asiatica*, *Isolepis fluitans*...
- Des formations patrimoniales menacées par des espèces exotiques envahissantes :

- ✓ La Flouze odorante (*Anthoxanthum odoratum*) est une graminée héliophile qui affectionne les sols plus ou moins pauvres en bases dont le pH est légèrement à franchement acide. Plante fourragère introduite pour sa précocité intéressante et l'odeur appétente qu'elle dégage, elle est devenue une espèce envahissante majeure dans les hauts, où son recouvrement, localement très important, a un impact direct fort sur la composition, la structure et le fonctionnement des écosystèmes



- ✓ La Chicorée ou Porcelle enracinée (*Hypochaeris radicata*) est une herbacée vivace originaire de la région méditerranéenne. Elle se rencontre dans les zones perturbées, dans les pâturages, les prés, au bord des routes ou des rivières, etc. Elle est considérée comme une des plantes exotiques envahissantes majeures de l'île de La Réunion. Où elle s'est établie entre 1100 et 2800m d'altitude et où elle est considérée comme une plante envahissante majeure. Elle peut être dominante ou co-dominante dans les milieux naturels ou semi-naturels, avec un impact direct fort sur la composition, la structure et le fonctionnement des écosystèmes. Encore peu abondante sur le Coteau Kerveguen, son expansion devrait cependant être surveillée.



Tableau : Abondance des espèces végétales inventoriées sur le site

Extrait de l'INDEX DE LA FLORE DE LA RÉUNION - Version 2008.1-15septembre (Conservatoire Botanique National de Mascarin)							
NOM BOTANIQUE	FAMILLE	NOM VERNACULAIRE PRINCIPAL (Réunion)	ENDÉMICITÉ	INVASIBILITÉ	PROTECTION REGIONALE	DÉTERMINATION ZNIEFF	Abondance dans les zones humides de l'espace de fonctionnalité
<i>Agrostis salaziensis</i> C. Cordem. ex Cordem.	Poaceae		Endémique Réu.	X	0	2	+
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L.	Poaceae	Flouve odorante	Exotique	5	0		2
<i>Asterochaete nitens</i> Kunth	Cyperaceae		Endémique Réu.	X	0	2	+
<i>Benthamia spiralis</i> (Thouars) A. Rich.	Orchidaceae		Indigène	X	0		+
<i>Carex borbonica</i> Lam.	Cyperaceae		Endémique Réu.	X	0	2	+
<i>Centella asiatica</i> (L.) Urb.	Apiaceae	Cochléaria	Indigène	X	0		+
<i>Costularia melicoides</i> (Poir.) C.B. Clarke	Cyperaceae		Endémique Réu.	X	0	2	1
<i>Erica galioides</i> Lam.	Ericaceae	Thym marron	Endémique Réu.	X	0	2	3
<i>Erica reunionensis</i> E.G.H. Oliv.	Ericaceae	Branle vert	Endémique Réu.	X	0		+
<i>Eriocaulon striatum</i> Lam.	Eriocaulaceae		Indigène	X	0		+
<i>Festuca borbonica</i> Spreng.	Poaceae		Endémique Réu.	X	0	2	3
<i>Helichrysum arnicoides</i> (Lam.) Cordem.	Asteraceae	Petit velours blanc	Endémique Réu.	X	0	2	+
<i>Holcus lanatus</i> L.	Poaceae		Exotique	5	0		+
<i>Hubertia tomentosa</i> Bory var. <i>tomentosa</i>	Asteraceae	Ambaville blanche	Endémique Réu.	X	0	2	+
<i>Hubertia tomentosa</i> Bory var. <i>conyzoides</i> (Bory) C. Jeffrey	Asteraceae	Petit ambaville	Endémique Réu.	X	0		+
<i>Huperzia saurus</i> (Lam.) Trevis.	Huperziaceae		Indigène	X	0	1	+
<i>Hypericum lanceolatum</i> Lam. subsp. <i>angustifolium</i> (Lam.) N. Robson	Hypericaceae	Fleur jaune	Endémique Réu.	X	0	2	+
<i>Hypochaeris radicata</i> L.	Asteraceae	Chicorée-pays	Exotique	5	0		+
<i>Ischaemum koleostachys</i> (Steud.) Hack.	Poaceae		Endémique Réu-Mau.	X	0	2	1
<i>Isolepis fluitans</i> (L.) R. Br.	Cyperaceae		Indigène	X	0		+
<i>Juncus effusus</i> L.	Juncaceae	Jonc	Indigène	X	0		+
<i>Laurembergia veronicifolia</i> (Bory) Schindl.	Haloragaceae		Indigène	X	0	2	+
<i>Luzula campestris</i> (L.) DC.	Juncaceae		Exotique	4	0		+
<i>Lycopodium clavatum</i> L.	Lycopodiaceae		Indigène	X	0		+
<i>Microlaena stipoides</i> (Labill.) R. Br.	Poaceae		Exotique	5	0		+
<i>Panicum lycopodioides</i> Bory ex Nees	Poaceae		Endémique Réu.	X	0	1	+
<i>Pennisetum caffrum</i> Leeke	Poaceae		Endémique Réu.	X	0	1	+
<i>Rhynchospora rugosa</i> (Vahl) Gale	Cyperaceae		Indigène	X	0	2	+
<i>Satyrium amoenum</i> (Thouars) A. Rich.	Orchidaceae		Indigène	X	0		+

Légende :

Coefficients de recouvrement :

- 5 : 100 à 75%
- 4 : 75 à 50%
- 3 : 50 à 25%
- 2 : 25 à 5%
- 1 : 5 à 1%
- +: < 1%